



# Flash Aiguillon



Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère  
N° 236 – Février 2017 – 23ème année

Notez dans vos agendas la date de l'Assemblée générale de l'Abeille Dauphinoise. Elle aura lieu à Poisat le samedi 18 mars 2017, de plus amples détails vous seront communiqués dans l'Aiguillon de Mars, ainsi que sur notre site internet. Les apiculteurs n'ayant pas encore de numéro d'apiculteur, peuvent encore faire leur déclaration de ruches en ligne (celle-ci est obligatoire pour tout détenteur d'abeilles).

## Le coin des débutants :

Les travaux et informations du mois

- Après les températures négatives que nous avons connues et pendant lesquelles il ne fallait surtout pas toucher les ruches, quelques jours de températures exceptionnellement clémentes vous avez constaté l'activité sur la planche d'envol, vol de propreté, recherche d'humidité pour boire.
- C'était le moment de vérifier l'état des provisions en soupesant la ruche, ou visuellement pour constater la consommation de candi. Pour information la Scapiad a étoffé sa gamme de candi dont un protéiné favorable pour un bon démarrage de la ponte
- Mais soyons prudent nous ne sommes que début février et l'hiver et le froid sont toujours d'actualité.

## Formation

- Le cours d'initiation 2017. Déjà 50 inscrits et les cours ne commencent que dans un mois. Faites-le savoir autour de vous ou appelez le mercredi AM, les bénévoles pourront répondre à toutes vos questions.

## Le livre du mois

**"Apithérapie"** de Jean-Luc Darrigol  
(Éditions Dangles)

Avec l'hiver, un coup de froid est vite arrivé. Plongeons-nous dans ce livre pour remédier à nos petits soucis de santé.

L'auteur nous livre ici le fruit de ses connaissances approfondies acquises dans le domaine de l'apithérapie pendant ces trente dernières années. Vous découvrirez ainsi dans cet ouvrage la remarquable valeur nutritionnelle du miel. Ainsi, le pollen, la propolis, la gelée royale et le miel sont les 4 remèdes de l'apithérapie, et nul doute qu'à votre tour, ayant lu ce livre majeur, vous en consommiez encore plus.

Et d'autres ouvrages sur l'apithérapie sont disponibles en prêt au local syndical.

Zone Industrielle du Champ Fila  
22, place Bernard Palissy – 38320 POISAT  
Téléphone : 04.76.25.07.09  
e-mail : [abeille.dauphinoise@gmail.com](mailto:abeille.dauphinoise@gmail.com)  
site : [www.abeille-dauphinoise.fr](http://www.abeille-dauphinoise.fr)

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère et de la S.C.API.A.D. vous accueillent les mercredis (de 14 à 19 heures), et les samedis (de 9 à 12 heures).

*Pour le développement et la défense de l'Apiculture durable*

## S.C.A.P.I.A.D.

Jours d'ouverture

Depuis le premier octobre la coopérative est ouverte tous les mercredis de 14 à 19 heures, ainsi que tous les samedis matin de 9 h à 12 heures.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'au magasin de la coopérative, vous pouvez commander (04.76.25.07.09) et récupérer votre commande auprès de nos dépositaires :

- Yves ORSALDO (04.76.67.96.72) - Voiron
- Elise MUET (04.74.93.08.74) – Nord-Isère,
- Frédéric CHAUD (06.08.85.93.34) pour les cantons de La Mure, Valbonnais et de Corps,
- Bernard EMEL (04.76.34.62.93) ou "Les pouces vertes" (04.76.34.33.87) pour les 3 cantons du Trièves.

Lorsque vous venez à la S.C.A.P.I.A.D. pour du petit matériel apicole ou un petit nombre de pots, n'oubliez votre panier. Cela vous facilitera la vie ! L'usage de sacs en plastique fin est interdit depuis le premier janvier 2017.

## Programme apicole français

2017/2019

Depuis peu, a été publiée la liste des actions pouvant être financées dans le cadre du programme apicole français pour la période 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019 :

- (1) assistance technique aux apiculteurs et organisations d'apiculteurs,
- (2) lutte contre les agresseurs et les maladies de la ruche, en particulier, la varroase,
- (3) rationalisation de la transhumance,
- (4) aide au repeuplement du cheptel apicole français,
- (5) coopération avec des organismes spécialisées en vue de la réalisation de programme de recherche appliquée dans le domaine de l'apiculture et des produits issus de l'apiculture,
- (6) suivi du marché.

Seules les actions (3) et (4) peuvent être sollicitées par des apiculteurs et plus précisément par des apiculteurs professionnels, les autres actions par des structures collectives de recherche ou d'appui technique. Les financements prévus dans les précédents programmes pour les ruchers-écoles ont été supprimés.

## Bureau

Le bureau s'est réuni le 2 février dernier. Il a préparé l'organisation de notre prochaine assemblée générale du 18 mars prochain à Poizat pour vous permettre de visiter nos nouveaux locaux.

Les travaux d'aménagement ont bien avancé grâce à une poignée de bénévoles très déterminés. Tous ceux qui ont un peu de temps à nous donner seront appelés pour des travaux de finition.

Le bureau s'est aussi penché sur la campagne d'essaim de la saison et si certains d'entre vous ont des essais à céder, n'hésitez pas à le faire savoir à la coopérative.

## Assemblée Générale du GDSA

Nous vous rappelons la tenue de cette Assemblée le 11 février prochain à la Maison de l'Agriculture, 40 ave Marcellin Berthelot à Grenoble. Un bon nombre de sujets intéressants seront traités l'après-midi après les travaux du matin:

- Le frelon asiatique en Isère
- Le varroa : comment les compter
- Les biotechniques comme technique de lutte
- Importance de la qualité des cires

Et la présence des vétérinaires pour répondre à vos questions.

### Connaissez-vous la ruche tronc ?

Une ruche tronc est un modèle d'apiculture très ancien directement inspiré du processus de nidification des abeilles dans des troncs d'arbres creux

Cet habitat créé par l'homme est très proche de l'arbre creux où les colonies d'abeilles nichent spontanément à l'état naturel sous nos latitudes. Et il est probable que les premiers agriculteurs dont la survie dépendait directement de l'observation de la nature, aient inventé la ruche tronc en s'inspirant de ce penchant naturel des abeilles à peupler les arbres creux. Il est particulièrement intéressant d'observer l'ensemble constitué par l'utilisation de la pierre et du tronc de châtaignier.

Les ruches-troncs ont été fabriquées par l'homme tout particulièrement dans l'aire de végétation du châtaignier ou à proximité, par exemple dans les montagnes cévenoles, mais aussi entre autres en Corse, en Galice et dans les basse Alpes.

La raison est simple : l'aubier du châtaignier est riche en tanins qui repoussent les parasites du bois et éloignent probablement certains pathogènes. Ces tanins actifs agissent très longtemps après la mort de l'arbre. Aussi un tronc de châtaignier est imputrescible, sauf en son cœur, dépourvu de tanins. Cette particularité chimique est une aubaine pour l'apiculteur qui peut fabriquer en s'appuyant sur ces propriétés une ruche tronc qui dure trois ou quatre siècles, sans « traitement chimique », d'autant plus superflu que la nature avec les tanins de l'arbre en fournit un formidable, gratuit, durable et écologique.

De plus l'intérieur de l'arbre se laisse évacuer relativement facilement, même avec des instruments anciens. Le cœur du grand arbre éclate facilement. Aussi, le bas des troncs de châtaigniers, joliment noueux et bosselés, inutilisables pour les charpentiers, se prêtent admirablement à devenir de splendides ruches troncs.

Le couvercle de la ruche tronc est fourni par une « lauze », une dalle de schiste, façonnée dans de la pierre trouvée aux alentours. Ce type de ruche reste stable des siècles durant. Et les ruches troncs, ainsi transmises de génération en génération d'apiculteurs, ont donné lieu à toute une architecture abritant et regroupant ces habitats durables dans des sites remarquables, des « ruchers troncs », véritables amphithéâtres des abeilles.